

Communiqué de presse d'Hervé Féron :

Hervé FERON, député-maire de Tomblaine, dénonce l'augmentation des tarifs des piscines de l'agglomération nancéienne et soutient les usagers qui ont décidé de manifester leur mécontentement.

Pour lui, cette augmentation est une façon détournée de dissuader les usagers de pratiquer leur activité favorite et ainsi de palier à la carence en piscines dont souffre l'agglomération nancéienne.

Hervé Féron a déjà eu l'occasion en Conseil de communauté Urbaine, de regretter un manque de piscines au service du public dans l'agglomération. Sa position était claire : dans les conditions d'endettement de la Communauté urbaine, il n'était pas souhaitable de mettre beaucoup d'argent public dans un inutile projet d'agrandissement du stade Marcel Picot, par contre Hervé Féron proposait de mieux investir, et en particulier, il manque selon lui deux piscines dans l'agglomération nancéienne. Les enfants des écoles ne disposent pas suffisamment de créneaux. Donc une piscine supplémentaire serait souhaitable. Par ailleurs, une autre piscine, mais de loisirs, avec un aspect ludique plus développé, serait nécessaire.

Regardez le succès de la piscine (ludique) de Dombasle cet été. Par ailleurs, comment comprendre qu'Amnéville dispose d'un tel ensemble aquatique, et pas le Grand Nancy, alors qu'il y a sur notre agglomération un public potentiel plus important qu'à Amnéville ?

A ce manque est venu s'ajouter la fermeture de deux piscines dont a souffert, en période estivale, l'agglomération : celle du Lido après les inondations du mois de mai dernier (à ce titre, Hervé Féron reçoit très peu d'informations de la part de la Communauté Urbaine sur l'évolution des travaux, et n'est pas du tout associé aux décisions, alors qu'il est le maire de la commune), et la piscine Michel Bertrand à Vandœuvre, fermée depuis le mois de juin et jusqu'en novembre pour travaux, qu'il aurait sans doute été opportun de reporter dans ce contexte.

Les arguments avancés par le Vice-Président de la Communauté Urbaine sont une façon de détourner le véritable débat. Celui-ci estime que la Communauté Urbaine doit s'aligner sur les tarifs de la moyenne nationale. Or, il suffit de consulter les sites de différentes agglomérations pour se rendre compte que Nancy pratique des tarifs très élevés, notamment pour les cartes 10 entrées ou les tickets à l'unité. Il considère par ailleurs que l'augmentation de l'abonnement annuel et la limitation à 100 entrées permettront de résoudre les problèmes de fraude, alors qu'il aurait été très simple d'apposer une photo sur les cartes sans sanctionner financièrement les usagers honnêtes qui sont majoritaires.

13 millions de Français pratiquent la natation. Les décisions qui sont prises sur la gestion des piscines communautaires le sont arbitrairement par le Vice-Président en charge, sans véritable concertation avec les élus, en particulier avec les élus qui ne sont pas dans la majorité communautaire. Pour Hervé Féron, c'est une véritable erreur que d'augmenter ces tarifs, car il s'agit-là d'une politique publique nécessaire, et qui ne peut être budgétairement équilibrée. Il est normal que ce service offert au public coûte cher. S'il y a de façon très évidente des

économies à réaliser, en investissement comme en fonctionnement, à la Communauté urbaine du Grand Nancy, ce n'est pas ces lignes budgétaires qu'il faut ponctionner.



La piscine du Lido à Tomblaine.